



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Prescription de traitements médicamenteux par les pharmaciens

Question écrite n° 36214

### Texte de la question

M. Pierre-Henri Dumont attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés que rencontrent certains Français concernés par des traitements sous prescription médicale pour faire renouveler leurs ordonnances en raison de la désertification médicale. Une étude de février 2020, publiée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), révélait qu'en 2018 près de 3,8 millions de Français vivaient dans une zone sous-dotée en médecins généralistes, contre 2,5 millions en 2014, témoignant de l'aggravation réelle de la désertification médicale dans le pays. Cette situation, participant de l'accroissement des inégalités territoriales, conduit également à des situations bien plus préoccupantes qui remettent en cause la capacité même d'être soigné ; de nombreux Français concernés par un traitement médicamenteux longue durée et récurrent, dont les médecins traitants ont cessé leur activité se retrouvent dans l'impossibilité de faire renouveler leurs ordonnances médicales en raison du refus des médecins généralistes présents aux alentours de prendre de nouveaux patients. Dans cette situation extrêmement problématique, accorder aux pharmaciens la capacité de délivrer des ordonnances pour permettre à ces patients de poursuivre leurs traitements, apparaît comme une solution raisonnable et réalisable. Il l'interroge donc sur les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour pallier aux difficultés que rencontrent certains Français habitant un désert médical, notamment en ce qui concerne le renouvellement des ordonnances médicales - nécessaires à la délivrance d'un traitement médicamenteux récurrent - et si il est favorable à la proposition tendant à accorder aux pharmaciens ou à tout autre professionnel de santé la capacité de délivrer des ordonnances médicales uniquement dans la situation précise sus-évoquée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Henri Dumont](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36214

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 février 2021](#), page 1080

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)